**CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE 2024-2025**

Pour l’année scolaire 2024-2025, la campagne de bourses de collège est ouverte du **1er septembre 2024 au 17 octobre 2024 inclus**.

**Les responsables d’élève qui ont consenti à l’étude automatique de leur droit à bourse lors de l’inscription ou réinscription de leur enfant sont dispensés de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire 2024, et lors des rentrées scolaires suivantes grâce à la conservation de leur consentement dans la base Elèves.**

Les familles qui n’ont pas consenti à l’étude automatique, la demande peut se faire par le service en ligne de demande de bourse de collège (procédure ci-dessous) ou le dépôt d’une demande de bourse (à retirer et déposer auprès du secrétariat de gestion).



